



JOURNEE D'ETUDE

(1er semestre)

Mise en place et élection du Comité Social et Economique : Règles et enjeux

Objectif de la formation :

- Comprendre les enjeux et les conséquences de la mise en place du CSE
- Lutter contre la réduction du nombre d'instances et d'élus
- Négocier efficacement la mise en place et l'organisation des élections du CSE

1. LA MISE EN PLACE DU CSE

- A. L'employeur peut-il basculer les instances actuelles à un CSE unilatéralement ?
- B. Quels sont les périmètres de mise en place du CSE ? Quel est le sort des établissements ?
- C. Combien de représentants du personnel au CSE pour quel crédit d'heures ?
- D. Qui sont les représentants de proximité ?
- E. Comment mettre en place une commission santé, sécurité et conditions de travail ?

2. LA NEGOCIATION SUR LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- A. Quelles sont les règles qui peuvent faire l'objet d'un accord collectif ?
- B. A quel moment faut-il négocier sur le CSE ?
- C. Quelles sont les conditions de validité de ces accords ?
- D. Faut-il intégrer la compétence de la négociation collective à la nouvelle instance ?
- E. Quelles sont les stratégies de négociations ?

3. LES MODALITES D'ELECTIONS DU CSE

- A. Quelles sont les conditions pour organiser les élections du CSE ?
- B. Qui négocie le PAP ? Que doit-il prévoir ?
- C. Qui peut être électeur ? Comment sont constitués les collèges électoraux ?
- D. Qui peut être candidat ? Quid de la représentation équilibrée des femmes et des hommes ?
- E. Peut-on contester les élections ? Sur quels fondements et à quels moments ?
- F. Quels sont les impacts sur la représentativité des organisations syndicales ?

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil de 8H30 à 9H – Pause vers 10H30

Déjeuner 12h30 – Fin de la journée 17H

TARIF : 185 €

Inscription en ligne obligatoire, dans la limite des places disponibles

Annulation sans frais 3 jours ouvrés avant la journée, sinon aucun remboursement ne sera possible.

ACCES CULTURE se réserve le droit d'annuler cette journée, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.

En partenariat avec

Les JDS

JDS avocats
pour vous conseiller et vous défendre

JDS formation
pour les représentants du personnel

JDS experts CE
l'analyse économique au service des CE

alteo
l'expertise CHSCT